

AVENANT N°3 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE L'ESPACE DE REFLEXION ETHIQUE CHAMPAGNE-ARDENNE

En date du 30 juin 2016

Préambule

Vu les articles L. 1412-6, L. 6111-1 et L.6142-3 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 4 janvier 2012 relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux ;

Considérant l'importance de promouvoir et d'organiser la réflexion pluraliste et interdisciplinaire ainsi que le débat éthique en sciences de la vie et de la santé au sein de la région Champagne-Ardenne ;

Vu la Convention Constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne en date du 14 octobre 2014 ;

Vu l'avis du recteur de l'académie de Reims, Chancelier des Universités, en date du 15 juillet 2013 ;

Vu l'arrêté de création de l'ERECA en date du 06.11.2015 ;

Vu l'avenant numéro 1 de la Convention Constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne en date du 9 février 2015 ;

Vu l'avenant numéro 2 de la Convention Constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne en date du 11 décembre 2015 ;

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la convention constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne est complété par la mention suivante :

Membres signataires à l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne en date du 14.10.2014 :

- **Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims**, représenté par M. Jean-Paul MICHELANGELLI, Directeur général.
- **L'Université de Reims Champagne-Ardenne**, représenté par Pr Gilles BAILLAT et par délégation Pr Laurent MARTINY.
- **L'Etablissement Public de Santé mentale de l'Aube (EPSMA)**, représenté par M. Jacques ADAM, Directeur.
- **L'ARPDD** de Reims, représenté par M. BAABOUCHE Mouloud, Directeur.
- **Les Hôpitaux de Joinville et de Wassy**, représentés par Mme Laure BALTHAZARD, Directeur.
- **Les Etablissements de Réadaptations des Ardennes**, représentés par M. Nicolas BLANCHART, Directeur.
- **La Résidence-Clinique Jean d'Orbais (BTP/RMS)**, représentée par Mme Patricia CAVELIER, Directrice.
- **Le Centre Hospitalier de Montmirail**, représenté par M. Julien CESTRE, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier Bélaire de Charleville-Mézières**, représenté par M. François CHAPUIS, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier de Nouzonville**, représenté par M. François CHAPUIS, Directeur.

- **La Clinique d'Epernay**, représentée par M. Julien COULON, Directeur.
- **Le Groupe Courlancy de Reims**, représenté par Dr Jean-Louis DESPHIEUX, Président Directeur Général.
- **L'Etablissement Public de Santé Mentale de la Marne**, représenté par M. Xavier DOUSSEAU, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier de Chalons en Champagne**, représenté par Mme Danielle HERBELET, Directrice.
- **Le Centre Hospitalier d'Argonne**, représenté par Mme Danielle HERBELET, Directrice.
- **La Clinique de la Pointe de Revin**, représentée par Dr Houcine OUAFI, Directeur.
- **La Clinique du Parc de Charleville-Mézières**, représentée par Dr Houcine OUAFI, Directeur.
- **Le Groupe Hospitalier Sud-Ardenne**, représenté par M. Jean-Rémi RICHARD, Directeur.
- **L'EHSR Sainte Marthe d'Epernay**, représenté par M. Eric VIANA, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier de la Haute-Marne**, représenté par M. Patrick WATERLOT, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier de Chaumont**, représenté par M. François CHAPUIS, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier de Troyes**, représenté par M. Philippe BLUA, Directeur.
- **Le Groupement Hospitalier Aube Marne**, représenté par Mme Marie-Cécile PONCET, Directrice.
- **Le Centre Hospitalier de Charleville-Mézières**, représenté par M. Jean-Christophe PHELEP, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier de Fumay**, représenté par M. Jean-Christophe PHELEP, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier de Sedan**, représenté par M. Jean-Christophe PHELEP, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier Auban-Moët d'Epernay**, représenté par M. Laurent SCHOTT, Directeur.
- **L'EHPAD Jean Collery d'Ay Champagne**, représenté par M. Laurent SCHOTT, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier de Langres**, représenté par Mme Anne MULLER, Directrice.
- **Le Centre hospitalier de Bourbonne-les-Bains**, représenté par Mme Anne MULLER, Directrice.
- **L'Institut de cancérologie Jean Godinot de Reims**, représenté par Pr Yacine MERROUCHE, Directeur.
- **Le Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthoinz de Saint Dizier**, représenté par M. André BURY, Directeur.
- **La Clinique de Champagne de Troyes**, représentée par Dr Daniel Massia MENKENE, Président Directeur Général.
- **La Polyclinique des Ursulines de Troyes**, représentée par Mme Barbara GETAS, Directrice.
- **La Polyclinique de Montier-la-Celle de Troyes**, représentée par Mme Barbara GETAS, Directrice.
- **Le Centre Hospitalier de Montier en Der**, représenté par M. Pierre LACOSTE, Directeur.

Membres adhérents en date du 14 octobre 2014 :

- **FHP régionale Champagne-Ardenne** représentée par Dr Jean-Louis DESPHIEUX, Président.
- **FEHAP** représentée par M. Tanguy MICHEL, Délégué régional de Champagne –Ardenne.

Membres adhérents à l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne en date du 11.12.2015 :

- **ADEF Résidences « La Maison des Séquoias » de Dormans**, représenté par Mme Emilie BROYARD-MOHATTANE, Directrice.
- **Association L'Amitié (centre postcure psychiatrique, SAVS, SAMSAH, affilié FEHAP) de Reims**, représentée par M. BOULANGER, Président et Mme Sylvie POLIN, Directrice.
- **Albatros 08 de Montcornet**, représenté par Mme Annie DEMISSY, Directrice.
- **EHPAD Cardinal de Loménie de Brienne le Château**, représenté par M. Ardian QERIMI, Directeur.
- **EHPAD de Trainel** représenté par Mme Marie-Odile VELUT, Directrice par intérim.
- **EHPAD Félix Grélot de Nogent**, représenté par Mme Patricia KONARSKI, Directrice.
- **EHPAD Les Catalaunes de Châlons en Champagne**, représenté par M. Michel SEBASTIEN, Directeur.
- **IME de Ville en Selve** représenté par Mme Monique Schloesser, Directrice.
- **Institut Albatros de la Petite Chapelle – Belgique** représenté par M. Alain DAMBROISE, Directeur.
- **Institut d'Education Motrice et Sensorielle Chanteloup (IEMS) de Sainte-Savine** représenté par Mme Marie-Odile VELUT, Directrice.
- **Le Centre Hospitalier Saint Nicolas de Bar sur Aube**, représenté par M. Ardian QERIMI, Directeur.
- **M. Antoine NEUVE- EGLISE**, Médecin retraité de Reims.
- **Maison Pougny – EHPAD de Doulaincourt**, représentée par Mme Viviane ETIENNOT-PUJOL, Directrice.
- **Mme Catherine LAURENT**, Psychologue au Centre Hospitalier Bélaïr.
- **Mme Michèle BOUCHELIT**, Infirmière au Centre Hospitalier Bélaïr.
- **UGECAM Nord-Est** représenté par Mme Monique SCHLOESSER, Directrice de l'IME de Ville en Selve.

Membre adhérents ayant adhéré à l'ERECa en date du 30 juin 2016 :

- **ADPEP 51 - Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public d'Avenay Val d'Or**, représentée par M. Patrick MUNIER, Directeur.
- **Association "Bréviandes Accueil Social" de Bréviandes**, représentée par Mme Marlène PIUBELLO, Directrice.
- **ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS DE REIMS**, représentée par Mme Béatrice BARREDA, Présidente.
- **CRM-IMC IEM du Val de Murigny / SESSADs-IMC 51 et 02 de Reims**, représentée par Mme Aurélie LE BARS Directrice-adjointe.
- **Foyer Le Téo d'Avenay Val d'Or** représenté par M. Patrick MUNIER, Directeur.
- **REGECAP de Reims**, représenté par Dr Elisabeth QUIGNARD, Vice-Présidente.
- **SESSAD-ITEP Les Forges de Pierry**, représentés par M. Patrick MUNIER, Directeur.

Article 2

L'Article 11 de la convention constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne est rectifié comme suit :

« Article 11

Adhésion, retrait, exclusion

L'adhésion d'un nouveau membre est approuvée par le bureau et donne lieu à un avenant soumis aux stipulations de l'article 14.

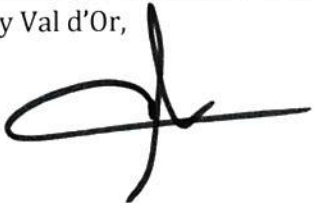
En cours d'exécution de la convention, tout membre peut se retirer à l'expiration d'un exercice budgétaire sous réserve qu'il ait notifié son intention trois mois avant la fin de l'exercice.

L'exclusion d'un membre, partie à la convention, notamment en cas d'inexécution de ses obligations peut être prononcée par le Directeur de l'espace après décision du bureau de l'espace de réflexion éthique ».

Article 3

Le présent avenant est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Champagne-Ardenne. Il prend effet au jour de son adoption.

Membres adhérents.

La Directrice Exploitation de la Résidence Groff à Charleville-Mézières, Mme Lucie POTEAU.	Le Directeur de structures médico-sociales à Avenay Val d'Or,  M. Patrick MUNIER.
Le Directeur de l'EHPAD Saint Martin à Arc en Barrois, M. Florent ETIENNE.	Le Directeur de l'EHPAD du Mail à Châteauvillain, M. Florent ETIENNE.
La Directrice de l'Association "Bréviandes Accueil Social" à Bréviandes,  Mme Marlène PIUBELLO.	Association CRM-IMC IEM du Val de Murigny / SESSADs-IMC 51 et 02 à Val de Murigny,  Mme Aurélie LE BARS.
La Présidente de l'Association Les Papillons Blancs de Reims,  Mme Béatrice BARREDA.	Le Directeur du Centre Hospitalier de Fismes, M. Thierry LARGEN.
Le Président de la Croix Rouge Française - Hospitalisation à domicile, par délégation, A. Léon 	La Vice-Présidente de REGECAP  Dr Elisabeth QUIGNARD
STE Marthe Éponay 	